CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102344** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2024**

ÉDITÉ LE **23/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/1999
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/06/2023
Capital : 200 040

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 1999B00059

Siret : **421 522 590 00023**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 9248460

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4042756004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4042756004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : **SARL BATAILLE ET BASSO ENERGIES**

Z.A. LES ARTIGUES
66210 LA LLAGONNE

Téléphone : 04 68 04 45 72 **Fax :** 04 68 04 35 17
Portable : 06 12 24 39 01

Site Internet :
E-mail : contact@batailleetfils.fr

Responsabilité légale :
BATAILLE PIERRE CO-GÉRANT / KERGOAT FREDERIC CO-GÉRANT / KERGOAT FRÉDÉRIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/10/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOUROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.